MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

CABINET

N° 02073 /MFBPP-CAB

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE CIRCULAIRE

AUX
INSTITUTIONS FINANCIERES

Dans le cadre du contrôle du paiement des salaires des agents civils et militaires de l'Etat en vue de la maîtrise de la masse salariale, les salaires de vos clients qui ne sont pas virés dans vos livres au titre de ce mois, sont consignés au trésor.

Les personnes concernées par ces consignations sont invitées à se présenter à la commission mixte de contrôle siégeant au bâtiment annexe du ministère des finances, ex hôtel Eucalyptus afin d'obtenir la main levée sur leurs salaires.

Fait à Brazzaville, le 23 AOUT 2010

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Directeur de Cabinet
CABINET

Jean-Raymond DIRAT